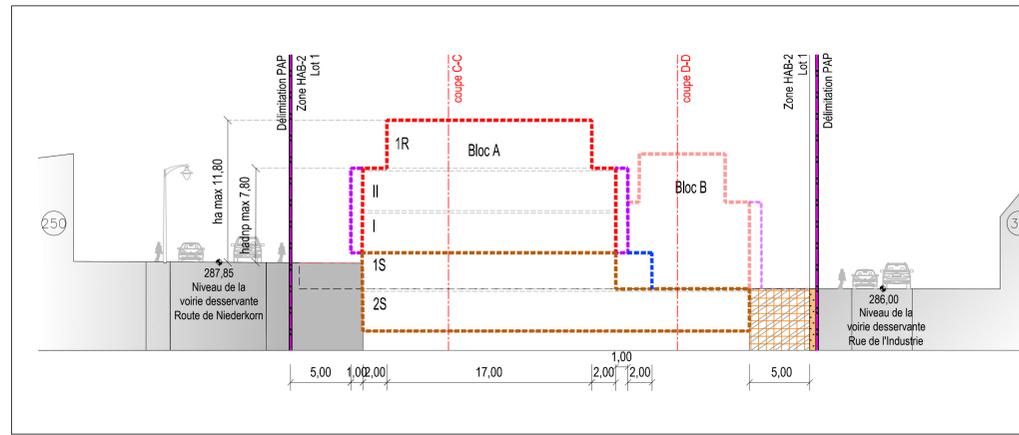
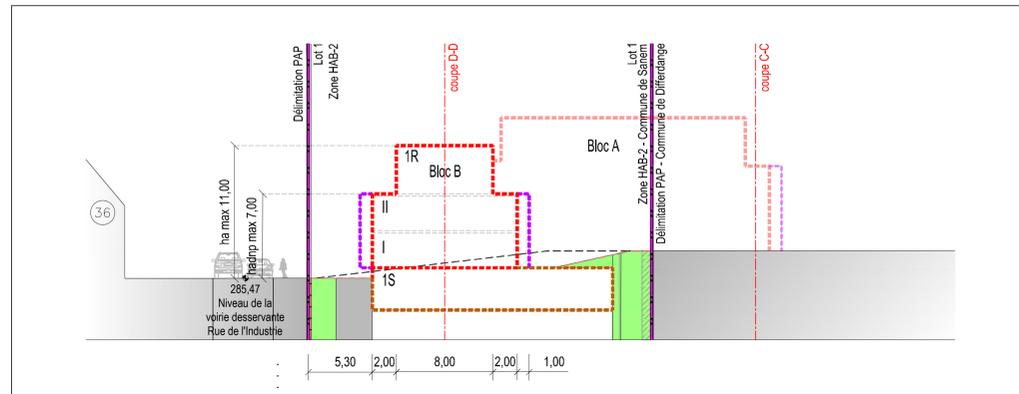


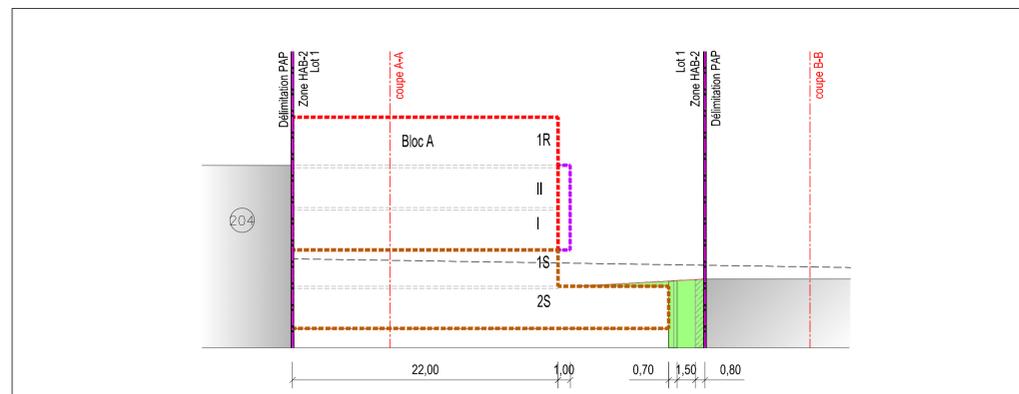
Projet d'Aménagement Particulier 1/250



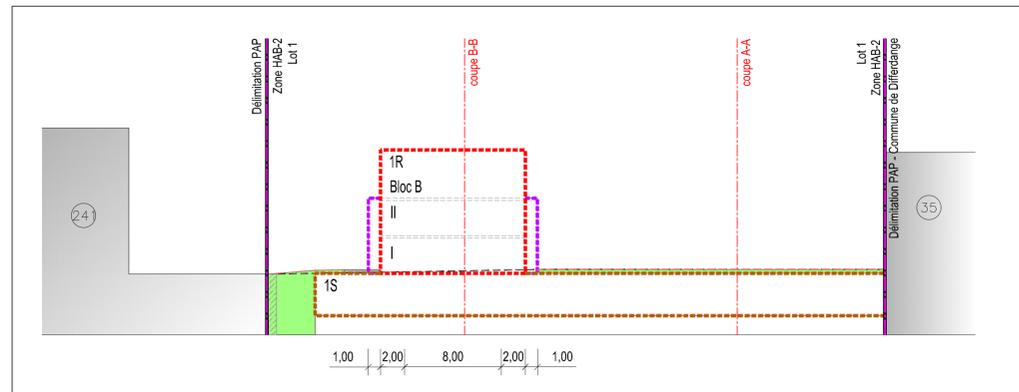
Coupe AA éch. 1/250



Coupe BB éch. 1/250



Coupe CC éch. 1/250



Coupe DD éch. 1/250

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ILOT		surface du lot / de l'îlot (ares)	
surface d'emprise au sol (m²)	min max	min max	surface constructible brute (m²)
surface de scellement au sol (m²)	min max	min max	type et nombre de logements
type de toiture	min max	min max	nombre de niveaux
type disposition et nombre des constructions		hauteur de constructions (m)	

Délimitation du PAP et des zones du PAG

— Délimitation du PAP
 - - - - - Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

--- Terrain existant
 - - - - - Terrain remodelé

Nombre de niveaux

L, II, R... Nombre de niveaux pleins
 +1, 2...R Nombre d'étages en retrait
 +1, 2...C Nombre de niveaux sous combles
 +1, 2...S Nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur de constructions

hc - x Hauteur à la corniche de x mètres
 ha - x Hauteur à l'acrotère de x mètres
 hf - x Hauteur au faite de x mètres

Types, dispositions et nombre de constructions

x - m x maisons isolées
 x - m' x maisons jumelées
 x - mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

x - u x logements de type unifamilial
 x - b x logements de type bifamilial
 x - c x logements de type collectif

Formes de toiture

tp Toiture plate
 tx (y/N - z%) Toiture à x versants, degré d'inclinaison
 Orientation du faite

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

--- Alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
 - - - - - Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
 --- Alignement obligatoire pour dépendances
 - - - - - Limites de surfaces constructibles pour dépendances
 - - - - - Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
 - - - - - Limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

Lot projet
 Terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

min x% Pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
 x% y% Pourcentage minimal et maximal en surface construite brute dédier au logement par construction
 max Pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

Espace vert privé
 Espace vert public
 Aire de jeux ouverte au public
 Espace extérieur pouvant être scellé
 Voie de circulation motorisée
 Espace pouvant être cédé au stationnement
 Chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
 Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murs

Actif à moyenne ou haute tige projeté / Actif à moyenne ou haute tige à conserver
 Haie projetée / haie à conserver
 Muret projeté / Muret à conserver

Servitudes

Servitude de type urbanistique
 Servitude écologique
 Servitude de passage
 Élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

Rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
 Canalisation pour eaux pluviales
 Canalisation pour eaux usées
 Fosseil ouvert pour eaux pluviales

Indications spécifiques

--- Limite de propriété existante issue du mesurage cadastral
 --- Bâti existant à détruire
 --- Canalisation pour eaux mixtes existantes
 --- Cotes à respecter
 (0,0) Cotes à titre indicatif
 x - bm Bâtiment mixte
 Niveau de référence

--- Cours anglaise
 --- Emplacement "niss and go"
 hadrp Hauteur accrétée dernier niveau plein

NB: L'emplacement des canalisations est à préciser lors du dossier d'exécution

Légende type

LOT 1		18,52 ares	
-	Bloc A: 378	-	Bloc A: 1170
-	Bloc B: 145	-	Bloc B: 384
1200	Bloc A: 1-bm	-	Bloc A: 9-c
	Bloc B: 1-mi	-	Bloc B: 2-b
tp	Bloc A: ha 11,80m hadrp 7,80m	-	Bloc A: II+1R+2S
	Bloc B: ha 11,00m hadrp 7,00m	-	Bloc B: II+1R+1S

Fond topographique © Origine: Administration du Cadastre et de la Topographie. Droits réservés à l'Etat du Grand Duché de Luxembourg (1993-2001)

DATE	INDICE	MODIFIE PAR	VERIFIE PAR	MODIFICATION
12/09/19	F	JGE	YBU	Adaptations suite aux remarques de l'AC Sanem du 11/09/19
11/07/19	E	JGE	YBU	Adaptations suite aux remarques de l'AC Sanem du 08/07/19
14/12/18	D	JGE	YBU	Adaptations suite aux remarques de l'AC Sanem du 05/12/18
31/07/18	C	JGE	YBU	Adaptations suite aux remarques de l'AC Sanem du 18/07/18

DESSINE : Jordan GROSSE VERIFIE : Yasin BOUZGOU CONTRÔLE : Marcel HETTO

CARDOSO

Groupe Manuel Cardoso
 241, rue de Pierre Gansen
 L-4570 Niederkorn

Commune de Sanem
 " 39, rue de l'Industrie "
 à Sanem

Projet d'Aménagement Particulier
 Partie graphique

ÉCHELLE : 1/250
 DATE : 19/03/2018

FiCHIER : R:\2015\20150498_LP_PAP_39_rue_de_l'Industrie_Sanem\0_Plan\PA_Proj
 PLAN N° : 20150498 -LP- U001

P.A.C. 85/87 - BP-108
 L - 8503 Capellen
 G.-O. de Luxembourg
 Tél: (+352) 26 39 61
 Fax: (+352) 39 39 66
 E-mail: kuzman@kt.lu
 http://www.kuzman.lu

LUXPLAN S.A.
 Ingénieurs conseils